

RAPPORTS FINANCIERS





Comptes consolidés du groupe

Bilan consolidé du groupe

(en milliers de francs suisses)

Actif	Notes dans l'annexe	31.12.2021	%	31.12.2020	%
Circulant					
Liquidités		6'502	4.85	4'850	3.73
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	12'730	9.50	13'593	10.44
Autres créances à court terme	2	1'033	0.77	869	0.67
Stocks	3	30'825	23.01	26'871	20.64
Comptes de régularisation actifs		35	0.03	65	0.05
Total actif circulant		51'125	38.16	46'248	35.53
Immobilité					
Immobilisations corporelles	4	81'773	61.04	82'853	63.65
Immobilisations incorporelles	5	0	0.00	0	0.00
Immobilisations financières	6	1'079	0.81	1'059	0.81
Total actif immobilisé		82'852	61.84	83'912	64.47
Total de l'actif		133'977	100.00	130'160	100.00

(en milliers de francs suisses)

Passif	Notes dans l'annexe	31.12.2021	%	31.12.2020	%
Fonds étrangers à court terme					
Dettes financières à court terme	7	-	-	1'000	0.77
Autres dettes à court terme	8	4'899	3.66	3'854	2.96
Provisions pour restructuration	9	-	-	351	0.27
Dettes résultant de livraisons et de prestations		10'495	7.83	10'948	8.41
Comptes de régularisation passifs		747	0.56	1'156	0.89
Total fonds étrangers à court terme		16'141	12.05	17'309	13.30
Fonds étrangers à long terme					
Autres dettes à long terme	10	196	0.15	196	0.15
Impôts différés passifs	11	9'057	6.76	8'682	6.67
Provisions à long terme	12	351	0.26	-	-
Total fonds étrangers à long terme		9'604	7.17	8'878	6.82
Total fonds étrangers		25'745	19.22	26'187	20.12
Fonds propres					
Capital-actions		1'650	1.23	1'650	1.27
Réserves provenant de bénéfices		117'791	87.92	113'532	87.22
Goodwill compensé	5	-11'209	-8.37	-11'209	-8.61
Total fonds propres		108'232	80.78	103'973	79.88
Total du passif		133'977	100.00	130'160	100.00

Compte de profits et pertes consolidé du groupe

(en milliers de francs suisses)

	Notes dans l'annexe	2021	%	2020	%
Chiffre d'affaires net		142'162	100.00	143'735	100.00
Charges relatives aux marchandises		-99'046	-69.67	-98'379	-68.44
Variations de stock		468	0.33	-56	-0.04
Autres produits d'exploitation	15	2'948	2.07	2'612	1.82
Charges de personnel	16	-22'238	-15.64	-22'511	-15.66
Charges d'exploitation	17/18	-11'780	-8.29	-13'407	-9.33
Amortissements corporels	4	-5'728	-4.03	-5'615	-3.91
Bénéfice d'exploitation		6'786	4.77	6'379	4.44
Produits financiers	19	41	0.03	59	0.04
Charges financières	20	-27	-0.02	-73	-0.05
Bénéfice ordinaire		6'800	4.78	6'365	4.43
Produits hors exploitation	21	2'106	1.48	714	0.50
Charges hors exploitation	22	-248	-0.17	-179	-0.13
Bénéfice avant impôts		8'658	6.09	6'900	4.80
Impôts	23	-1'429	-1.01	-896	-0.62
Résultat net		7'229	5.09	6'004	4.18
Attribuable aux actionnaires de Groupe Minoteries SA		7'229	5.09	6'004	4.18
Résultat net attribuable aux actionnaires de Groupe Minoteries SA par action	25	21.91		18.19	
Résultat dilué attribuable aux actionnaires de Groupe Minoteries SA par action	25	21.91		18.19	

Flux de fonds du groupe

(en milliers de francs suisses)

	Notes dans l'annexe	2021	2020
Résultat de l'exercice		7'229	6'004
Amortissements sur immobilisations corporelles	4	5'728	5'615
Variation des impôts différés passifs	11/23	375	-695
Variation de provisions pour restructuration	9	-	-149
Plus-value nette sur vente d'immobilisations corporelles		-67	-50
Réévaluation d'immobilisations corporelles	4/21/22	-1'354	-
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations		863	58
Variation de stocks		-3'954	333
Variation d'autres actifs circulants		-134	44
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations et des comptes de régularisation passifs		-1'684	1'325
Variation des autres dettes à court terme		1'045	-316
Flux de fonds résultant des activités opérationnelles		8'047	12'169
Investissements en immobilisations corporelles		-2'515	-3'737
Investissements en immobilisations financières		-565	-243
Ventes d'immobilisations corporelles		110	215
Désinvestissements en immobilisations financières		545	857
Flux de fonds pour investissements		-2'425	-2'908
Remboursement de dettes financières à court terme	7	-1'000	-6'000
Versement de dividendes		-2'970	-2'640
Flux de fonds résultant du financement		-3'970	-8'640
Variation des liquidités nettes*		1'652	621
*Liquidités à l'actif du bilan			
Liquidités au 01.01.		4'850	4'229
Liquidités au 31.12.		6'502	4'850
Variation		1'652	621

Mouvement des fonds propres consolidés y compris parts des minoritaires

(en milliers de francs suisses)

	Capital- actions	Réserves provenant de bénéfices	Goodwill compensé	Total fonds propres avant minoritaires	Intérêts minoritaires	Total fonds propres
État au 1^{er} janvier 2020	1'650	110'041	-11'209	100'482	323	100'805
Dividendes versés		-2'640		-2'640		-2'640
Rachat de minoritaires		127		127	-323	-196
Résultat net		6'004		6'004		6'004
État au 31 décembre 2020	1'650	113'532	-11'209	103'973	-	103'973

	Capital- actions	Réserves provenant de bénéfices	Goodwill compensé	Total fonds propres avant minoritaires	Intérêts minoritaires	Total fonds propres
État au 1^{er} janvier 2021	1'650	113'532	-11'209	103'973	-	103'973
Dividendes versés		-2'970		-2'970		-2'970
Résultat net		7'229		7'229		7'229
État au 31 décembre 2021	1'650	117'791	-11'209	108'232	-	108'232

Indications sur le capital: 330'000 actions nominatives de CHF 5.00.

Le montant des réserves légales non distribuables s'élève à KCHF 1'805.
(KCHF 1'776 en 2020).

Annexe aux comptes consolidés 2021

1.0

Résumé des principaux principes comptables

1.1

Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de Groupe Minoteries SA ont été préparés conformément à l'ensemble des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Les comptes consolidés sont basés sur les comptes au 31 décembre de chaque société et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe selon les Swiss GAAP RPC.

S'il y a divergence entre les versions en langue française et allemande, seule la version française des états financiers fait foi.

1.2

Consolidation

Périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes font partie du périmètre de consolidation:

	31.12.2021 %	31.12.2020 %
Bonvita AG, Stein am Rhein/SH	100.00	100.00
Gebr. Augsburg AG, Rhonemühle Naters, Naters/VS	100.00	100.00
Geferina AG, Brugg/AG	100.00	100.00
Groupe Minoteries SA, Valbroye/VD	100.00	100.00
Moulins de Sion SA, Sion/VS	100.00	100.00
Sopafi SA, Sion/VS	100.00	100.00
Steiner Mühle AG, Lauperswil/BE	100.00	100.00

Filiales

Le groupe se compose de la société mère Groupe Minoteries SA et des filiales de celle-ci. Sont considérées filiales toutes les entreprises contrôlées directement ou indirectement (sociétés dans lesquelles le groupe détient 50% ou plus des droits de vote).

Les filiales sont consolidées par intégration globale dès que le groupe exerce le contrôle de la participation. La quote-part des fonds propres des entités consolidées (consolidation du capital) se détermine selon la méthode d'acquisition. Les sociétés vendues en sont exclues dès que GMSA cesse d'exercer le contrôle de la participation. L'intégration globale est fondée sur le principe de la prise en compte des actifs, passifs, charges et produits dans leur ensemble. Les participations détenues par des tiers dans des sociétés intégralement consolidées sont reconnues séparément comme parts d'actionnaires minoritaires. Les relations et transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

La méthode anglo-saxonne (purchase method) est utilisée lors de l'acquisition de filiales: les fonds propres de la société au moment de son acquisition ou de sa fondation sont compensés avec la valeur comptable de la participation dans le bilan de la société mère. Les actifs et les passifs sont évalués à leur juste valeur au moment de l'acquisition, les plus-values sur les actifs nets de sociétés acquises sont portées à l'actif du bilan (goodwill).

Sociétés liées

Les entités dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint sont intégrées selon la méthode proportionnelle. Le groupe intègre ligne par ligne sa quote-part aux actifs, passifs, charges et produits à la société sous contrôle joint.

Sociétés associées

Les sociétés dans lesquelles le groupe détient une participation de 20% à 50% en termes de droits de vote sont évaluées au prorata de cette participation (fonds propres et résultats annuels) selon la méthode de mise en équivalence et sont présentées dans les immobilisations financières. Le résultat figure sous la rubrique «quote-part au résultat de société associée».

1.3

Constatation des produits et des charges

Le chiffre d'affaires net comprend la valeur des ventes hors taxes de valeurs ajoutées, rabais, escomptes et après élimination des ventes intra-groupe. Les ventes sont constatées lorsqu'une société du groupe a livré un produit au client, que les risques et avantages ont été transférés à l'acheteur et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Le coût d'achat des marchandises vendues est déterminé sur la base des coûts de revient ou d'achat, ajusté des variations d'inventaires. Toutes les autres charges sont reconnues lorsque le groupe bénéficie des avantages et est exposé aux risques relatifs à la propriété de ces biens ou lorsqu'il reçoit les services.

1.4

Liquidités

Ce poste inclut les avoirs en caisse, avoirs sur les comptes postaux, avoirs bancaires et placements à court terme d'une durée initiale n'excédant pas trois mois et qui peuvent être aisément convertis en espèces. Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale.

1.5

Créances résultant de ventes et de prestations

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale qui correspond aux montants facturés, déduction faite des corrections de valeur pour clients douteux. Les provisions pour clients douteux sont constituées sur la base d'une analyse des postes à risques et constituées de la différence entre le montant dû et l'encaissement probable.

1.6

Autres créances

Les autres créances sont inscrites à leur valeur nominale après déduction des corrections de valeurs pour risques concrets d'insolvabilité.

1.7

Stocks

Les matières premières achetées sont évaluées au coût d'acquisition et les produits de propre fabrication au prix de revient de production mais au maximum à leur valeur de réalisation nette. L'évaluation des stocks au bilan se fait au coût moyen pondéré. Des provisions sont constituées pour les stocks ayant une valeur de réalisation plus basse que la valeur comptable ou dont l'écoulement est lent.

1.8

Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs sont évalués à leur valeur nominale. Ils comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

1.9

Immobilisations corporelles

Les immeubles opérationnels, machines et outillage et les autres immobilisations opérationnelles sont comptabilisés au coût historique d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires à la charge du compte de résultat, calculés sur la base des durées d'utilisation probable suivantes :

- Immeubles: 40 ans
- Rénovation des immeubles: 10 ans
- Machines: 10 à 20 ans
- Outillage et mobilier: 10 ans
- Camions: 8 ans
- Informatique: 3 à 5 ans
- Immobilisations en cours de construction: -

Les terrains opérationnels sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Pour certaines installations et machines, il est approprié de répartir le coût total d'un actif entre ses différents éléments constitutifs et de comptabiliser chaque élément séparément. Tel est le cas lorsque les différentes composantes d'un actif ont des durées d'utilité différentes. Par exemple, certaines machines de meunerie incluant de l'électronique doivent être traitées comme des actifs amortissables distincts. La valeur des immobilisations corporelles est révisée chaque fois que l'on relève un indice indiquant que sa valeur recouvrable pourrait être inférieure à sa valeur comptable.

Les immobilisations corporelles qui sont détenues uniquement à des fins de rendement sont évaluées à leur valeur actuelle. Chaque année, cette évaluation est revue sur la base d'une analyse des rendements futurs attendus, capitalisés à un taux de rendement propre à chaque immeuble. De plus, tous les 3 à 5 ans, une expertise externe est faite par un tiers pour chaque immeuble détenu. Les réévaluations, de même que les moins-values, sont enregistrées dans le résultat hors exploitation de la période.

1.10

Immobilisations incorporelles

Dans le cas d'acquisitions d'entreprises, l'excédent du prix d'achat sur la valeur des éléments identifiables de l'actif net acquis est inscrit au bilan en tant qu'écart d'acquisition (goodwill). Le goodwill est amorti de manière linéaire à la charge du compte de résultat sur une durée de 5 à 10 ans. Dès l'exercice 2012, le goodwill est directement compensé par les fonds propres à la date d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles acquises sont amorties linéairement sur les durées suivantes et les charges enregistrées aux postes respectifs du compte de résultat:

- Marques: 5 ans
- Logiciels: 5 ans

La valeur des immobilisations incorporelles fait l'objet d'un examen lorsqu'on relève des indices indiquant que sa valeur comptable pourrait être inférieure à sa valeur recouvrable. Le cas échéant, le groupe estime sa valeur d'utilité sur les futurs flux de trésorerie actualisés et attendus de l'utilisation continue de cet actif.

1.11

Prêts et autres immobilisations financières

Les prêts octroyés sont comptabilisés aux coûts historiques, déduction faite des éventuelles pertes de valeur pour les montants non recouvrables.

1.12

Dettes

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale. Les dettes à court terme comprennent les dettes échues à moins de 12 mois. Les dettes à long terme couvrent les financements à plus de 12 mois.

1.13

Comptes de régularisation passifs

Les comptes de régularisation passifs, évalués à leur valeur nominale, comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

1.14

Provisions

Des provisions sont enregistrées lorsqu'il existe pour le groupe une obligation légale ou implicite résultant du passé et que le règlement probable de cette obligation se soldera par le versement d'avantages financiers.

1.15

Dividendes

Conformément à la législation suisse, les dividendes sont traités comme affectation du bénéfice de l'année où ils sont approuvés par l'Assemblée générale ordinaire et ensuite payés.

1.16

Engagements de prévoyance

Les collaborateurs des sociétés du groupe sont assurés auprès de la fondation de prévoyance en faveur du Groupe Minoteries SA et des sociétés affiliées, une institution de prévoyance indépendante, financée par les contributions de l'employeur et des employés. La détermination d'une éventuelle sur-couverture ou sous-couverture s'effectue sur la base des comptes annuels de la caisse de pension établis en vertu de la norme Swiss GAAP RPC 26. Les charges de la prévoyance du personnel du groupe englobent les cotisations patronales ainsi que d'éventuelles conséquences économiques de la sur-couverture ou sous-couverture et de la variation de la réserve de contribution de l'employeur, délimitées sur la période.

1.17

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent des revenus des immobilisations d'exploitation, des corrections de valeurs sur des prêts octroyés, des revenus de société liée, des bénéfices sur ventes d'immobilisations corporelles ainsi que les bénéfices de ventes de participations liées à notre périmètre de consolidation.

1.18

Charges de personnel

La rémunération, les charges sociales et les autres frais de personnel composent ce poste. Les autres frais de personnel se composent des frais et débours, des frais de formation, des frais de véhicules de fonction à l'exception des amortissements, des intérimaires, des frais de communication des mobiles ainsi que toutes autres charges diverses liées au personnel.

1.19

Charges et produits hors exploitation

Ces postes contiennent les charges et revenus annuels sur les immeubles de rendement ainsi que les réévaluations d'immeubles de rendement, de même que les moins-values.

1.20

Charges et produits exceptionnels

Ce poste recouvre les charges et produits non prévisibles et survenant très rarement dans le cadre de l'activité ordinaire d'exploitation.

1.21

Impôts

Les impôts sur le résultat sont enregistrés dans la même période que les revenus et les charges auxquels ils se rapportent.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode dite du report variable et calculés sur la base des différences temporelles entre les valeurs fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs enregistrées dans les bilans de l'entité établis pour la consolidation. Les impôts différés, calculés sur la base des taux d'imposition cantonaux propre à chaque société, figurent au bilan en tant qu'actif immobilisé ou dette à long terme. L'impôt différé sur une perte fiscale reportable est comptabilisé dans la mesure où il est probable que les bénéfices imposables futurs sur lesquels cette perte pourra être imputée seront disponibles.

1.22

Événements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements subséquents dont le fait générateur ou les conditions existaient déjà à la date du bilan altèrent les valeurs à la date de clôture. Ces ajustements peuvent avoir lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers par le Conseil d'Administration. Les événements ne modifiant pas les valeurs de bilan sont présentés dans l'annexe aux comptes consolidés.

1.23

Parties liées

Les parties liées comprennent les sociétés consolidées par mise en équivalence ainsi que les membres de la Direction et du Conseil d'Administration. Les principaux postes et opérations relatifs aux parties liées sont détaillés dans les postes correspondants de l'annexe.

1.24

Contrats d'achat à terme de blé

Les contrats d'achat à terme de blé servent uniquement à couvrir les besoins du groupe. Les contrats sont de deux natures: ceux passés avec des fournisseurs locaux sur la base de conventions d'achat de production de centres collecteurs ne représentant pas un engagement ferme et les contrats d'achat de blés étrangers avec des intermédiaires pour compléter les besoins de production non satisfaits par les fournisseurs locaux. Comme il n'existe ni primes d'acquisition ni différences de change et que les instruments sont employés à des fins de couverture, les mêmes principes que ceux utilisés pour l'opération de base couverte sont appliqués en lieu et place d'une évaluation à la juste valeur. Les valeurs contractuelles et de marché des contrats d'achat de blés étrangers figurent en note 24. Les bénéfices non réalisés ne sont dès lors pas reconnus à la date du bouclage alors que les pertes potentielles sont provisionnées.

2.0

Explications générales concernant les comptes consolidés 2021

2.1

Approbation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ont été approuvés pour publication par le Conseil d'Administration le 28 février 2022.

2.2

Rappel produit sésame d'Inde

Fin octobre 2020, nous avons reçu une information officielle de la Confédération de procéder à un rappel de tout produit contenant partiellement ou totalement des graines de sésame provenant d'Inde.

Les coûts externes liés à cet événement sont chiffrés en note 17. Les dédommagements obtenus sont mentionnés en note 15.

Annexe aux comptes consolidés

(en milliers de francs suisses)

Note 1 – Créances résultant de livraisons et de prestations	2021	2020
Créances résultant de livraisons et de prestations avant ajustement de valeur	12'750	13'641
Ajustement de valeur	-20	-48
Valeur nette des créances résultant de livraisons et de prestations	12'730	13'593

Note 2 – Autres créances à court terme	2021	2020
Créances fiscales	327	312
Autres créances envers les tiers	706	557
Total des autres créances à court terme	1'033	869

Note 3 – Stocks	2021	2020
Matières premières	23'089	19'372
Produits finis pour alimentation humaine	6'530	5'987
Emballages, carburants et accessoires	1'259	1'603
Ajustement de valeur	-53	-91
Valeur nette des stocks	30'825	26'871

Note 4 – Immobilisations corporelles	Immeubles de rendement*	Immeubles opérationnels**	Machines et outillage	Autres Immobilisations	En cours de construction	Total 2020
Valeurs nettes au 1^{er} janvier 2020	13'396	45'732	16'603	5'520	4'240	85'491
Valeurs brutes au 1^{er} janvier 2020	13'396	82'947	68'989	20'068	4'240	189'640
Transferts		6	4'090		-4'096	-
Acquisitions		349	2'048	517	228	3'142
Cessions et sorties		-33	-300	-746	-3	-1'082
Valeurs brutes au 31 décembre 2020	13'396	83'269	74'827	19'839	369	191'700

(en milliers de francs suisses)

	Immeubles de rende- ment*	Immeubles opérationnels**	Machines et outillage	Autres Immobilis- ations	En cours de construction	Total 2020
Amortissements cumulés au 1^{er} janvier 2020	-	-37'215	-52'386	-14'548	-	-104'149
Amortissement de l'année		-2'060	-1'969	-1'586		-5'615
Cessions et sorties		13	300	604		917
Amortissements cumulés au 31 décembre 2020	-	-39'262	-54'055	-15'530	-	-108'847
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	13'396	44'007	20'772	4'309	369	82'853
Note 4 – Immobilisations corporelles	Immeubles de rende- ment*	Immeubles opérationnels**	Machines et outillage	Autres Immobilis- ations	En cours de construction	Total 2021
Valeurs nettes au 1^{er} janvier 2021	13'396	44'007	20'772	4'309	369	82'853
Valeurs brutes au 1^{er} janvier 2021	13'396	83'269	74'827	19'839	369	191'700
Transferts			4	9	-13	-
Acquisitions		483	210	1'571	1'073	3'337
Cessions et sorties		-5	-101	-831	-4	-941
Réévaluation	1'354					1'354
Valeurs brutes au 31 décembre 2021	14'750	83'747	74'940	20'588	1'425	195'450
Amortissements cumulés au 1^{er} janvier 2021	-	-39'262	-54'055	-15'530	-	-108'847
Amortissement de l'année		-2'086	-2'170	-1'472		-5'728
Cessions et sorties		2	75	821		898
Amortissements cumulés au 31 décembre 2021	-	-41'346	-56'150	-16'181	-	-113'677
Valeurs nettes au 31 décembre 2021	14'750	42'401	18'790	4'407	1'425	81'773

*Les immobilisations corporelles qui sont détenues uniquement à des fins de rendement sont évaluées à leur valeur actuelle. Cette évaluation est revue sur la base d'une analyse des rendements futurs, capitalisés à un taux de rendement propre à chaque immeuble. Les taux de rendement se situent entre 3.68% et 7.89%.

De plus, tous les 3 à 5 ans, une expertise externe est faite par un tiers. La dernière expertise a eu lieu en 2021. Le coût d'acquisition des immeubles de rendement est de KCHF 8'947.

**La valeur brute des immeubles opérationnels ainsi que la valeur des amortissements cumulés ont été corrigées au 1^{er} janvier 2020 pour un montant de KCHF 15'898 pour tenir compte d'une erreur identifiée dans la sortie d'immobilisations survenue durant l'exercice 2017. Cette correction n'a pas d'impact sur les valeurs nettes des immobilisations, tant au 1^{er} janvier 2020 qu'au 31 décembre 2020 et 2021. Elle n'impacte pas non plus le bilan consolidé, le compte de profits et pertes consolidés, le flux de fonds du groupe ou encore le mouvement des fonds propres consolidés.

(en milliers de francs suisses)

Note 5 – Immobilisations incorporelles	Goodwill activé	Marques et clientèle	Total 2020
Valeurs nettes au 1 ^{er} janvier 2020	-	-	-
Valeurs brutes au 1 ^{er} janvier 2020	10'715	4'671	15'386
Valeurs brutes au 31 décembre 2020	10'715	4'671	15'386
Amortissements cumulés au 1 ^{er} janvier 2020	-10'715	-4'671	-15'386
Amortissements cumulés au 31 décembre 2020	-10'715	-4'671	-15'386
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	-	-	-

Note 5 – Immobilisations incorporelles	Goodwill activé	Marques et clientèle	Total 2021
Valeurs nettes au 1 ^{er} janvier 2021	-	-	-
Valeurs brutes au 1 ^{er} janvier 2021	10'715	4'671	15'386
Valeurs brutes au 31 décembre 2021	10'715	4'671	15'386
Amortissements cumulés au 1 ^{er} janvier 2021	-10'715	-4'671	-15'386
Amortissements cumulés au 31 décembre 2021	-10'715	-4'671	-15'386
Valeurs nettes au 31 décembre 2021	-	-	-

Goodwill enregistrés en diminution des fonds propres

À partir de 2012, les goodwill résultant d'acquisitions sont enregistrés en diminution des fonds propres. Si les goodwill acquis avaient été activés et amortis sur une durée de 5 ans, l'impact sur les comptes consolidés aurait été le suivant:

	2021	2020
Valeurs nettes au 1 ^{er} janvier	794	1'144
Valeurs brutes au 1 ^{er} janvier	11'209	11'209
Valeurs brutes au 31 décembre	11'209	11'209
Amortissements cumulés au 1 ^{er} janvier	-10'415	-10'065
Amortissement de l'année	-350	-350
Amortissements cumulés au 31 décembre	-10'765	-10'415
Valeurs nettes au 31 décembre	444	794

(en milliers de francs suisses)

	2021	2020
Résultat annuel attribuable aux actionnaires de Groupe Minoteries SA publié	7'229	6'004
Amortissement planifié du goodwill sur 5 ans	-350	-350
Résultat annuel attribuable aux actionnaires de Groupe Minoteries SA au 31 décembre, en cas d'activation du goodwill	6'879	5'654
Capitaux propres mentionnés au 31 décembre	108'232	103'973
Répercussion de l'activation du goodwill dans le bilan au 1 ^{er} janvier	794	1'144
Répercussion de l'activation du goodwill dans le compte de résultat	-350	-350
Capitaux propres au 31 décembre en cas d'activation du goodwill	108'676	104'767

Note 6 – Immobilisations financières	2021	2020
Prêts à la clientèle	949	1'299
Ajustement de valeur	-479	-532
Prêts à la clientèle nets	470	767
Autres prêts à des tiers	-	5
Autres investissements financiers	609	287
Total des immobilisations financières	1'079	1'059

Note 7 – Dettes financières à court terme	2021	2020
Avances à terme fixe de 1 à 12 mois	-	1'000
Total des dettes financières à court terme	-	1'000

Note 8 – Autres dettes à court terme	2021	2020
Impôts courants à payer	981	846
Autres créanciers	3'546	2'506
Acomptes de clients	372	502
Total des autres dettes à court terme	4'899	3'854

(en milliers de francs suisses)

Note 9 – Provisions pour restructuration	2021	2020
Valeur comptable au 1^{er} janvier	351	500
Utilisation	-	-149
Reclassement dans les provisions à long terme	-351	-
Valeur comptable au 31 décembre	-	351

Suite à l'augmentation de la participation de 30 à 100% du capital-actions de Gebr. Augsburger AG, Rhonemühle Naters, il a été décidé de procéder à une répartition des volumes de production entre les sites de Granges-près-Marnand/VD et Naters/VS dans le courant de l'année 2020. Cette réorganisation occasionne des coûts liés à un plan social, ainsi que des coûts ultérieurs pour le démantèlement des machines, si GMSA n'est plus en mesure de renouveler le bail dans quelques années. En ce qui concerne les conséquences financières qui en découlent, une provision de KCHF 500 avait été enregistrée en charge dans la rubrique «charges d'exploitation» en 2019.

Note 10 – Autres dettes à long terme	2021	2020
Provision pour les intérêts minoritaires de Bruggmühle Goldach AG	196	196
Total des autres dettes à long terme	196	196

Note 11 – Impôts différés passifs	2021	2020
Impôts différés passifs en début d'exercice	8'682	9'377
Constitution d'impôts différés passifs	398	101
Dissolution d'impôts différés passifs	-23	-796
Impôts différés passifs en fin d'exercice	9'057	8'682
Aucun impôt différé actif n'est reconnu en 2020 et en 2021	-	-
Taux moyen des impôts	14.7%	14.6%

Note 12 – Provisions à long terme	2021	2020
Valeur comptable au 1^{er} janvier	-	-
Reclassement depuis les provisions pour restructuration	351	-
Valeur comptable au 31 décembre	351	-

Note 13 – Institutions de prévoyance

Avantage/engagement économique et charge de prévoyance	*Excédent de couverture/ découvert	Part économique de l'entreprise			Cotisations totales ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les frais de personnel	
		31.12.21	31.12.21	31.12.20		Variation	2021
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture	-	-	-	-	1'421	1'421	1'666
Total	-	-	-	-	1'421	1'421	1'666

*selon Swiss GAAP RPC 26

Le taux d'intérêt technique utilisé est de 1.50% pour 2021 (2020: 1.50%).

La table de mortalité utilisée pour 2021 et 2020 est LPP2015 P16.

(en milliers de francs suisses)

Note 14 – Engagement envers des tiers et cautionnement	2021	2020
Cautionnement bancaire	–	1'610

Note 15 – Autres produits d'exploitation	2021	2020
Revenus des immobilisations d'exploitation	2'243	2'049
Dédommagements liés aux graines de sésame d'Inde	637	–
Bénéfices sur ventes d'immobilisations	68	50
Dissolution de provisions	–	513
Total des autres produits d'exploitation	2'948	2'612

Note 16 – Charges du personnel	2021	2020
Rémunérations	17'454	17'740
Charges sociales	3'568	3'735
Autres frais de personnel	1'216	1'036
Total des charges du personnel	22'238	22'511

Note 17 – Charges d'exploitation	2021	2020
Charges d'exploitation, dont:		
– Coûts liés aux graines de sésame d'Inde	40	644

Note 18 – Transactions avec des parties liées	2021	2020
Location place de stockage payée à Recovis Immobilier SA, Saillon	–	4

Note 19 – Produits financiers	2021	2020
Intérêts sur les prêts à la clientèle	30	50
Dividendes sur autres investissements	7	6
Autres produits financiers	4	3
Total des produits financiers	41	59

Note 20 – Charges financières	2021	2020
Commissions, intérêts et frais financiers	27	73
Total des charges financières	27	73

(en milliers de francs suisses)

Note 21 – Produits hors exploitation	2021	2020
Réévaluation d'un immeuble de rendement	1'405	-
Revenus des immeubles de rendement	701	714
Total des produits hors exploitation	2'106	714

En 2020, les revenus des immeubles de rendement ont été reclassés entre les autres produits d'exploitation ainsi que les produits hors exploitation, sans impact sur le résultat net, afin d'avoir une cohérence entre les deux exercices.

Note 22 – Charges hors exploitation	2021	2020
Dépréciation d'un immeuble de rendement	51	-
Charges des immeubles de rendement	197	179
Total des charges hors exploitation	248	179

En 2020, les charges des immeubles de rendement ont été reclassées entre les charges d'exploitation ainsi que les charges hors exploitation, sans impact sur le résultat net, afin d'avoir une cohérence entre les deux exercices.

Note 23 – Impôts	2021	2020
Charges fiscales sur résultat – année courante	1'054	1'591
Variation d'impôts différés passifs	375	-695
Total des impôts	1'429	896

Note 24 – Contrats de blés étrangers	2021	2020
Valeur contractuelle	3'471	1'993
Valeur du marché	3'548	2'010
Gains non réalisés, non reconnus	77	17

Note 25 – Résultat par action	2021	2020
Résultat net attribuable aux actionnaires de Groupe Minoteries SA	7'229	6'004
Nombre moyen pondéré des droits de participation en circulation	330'000	330'000
Résultat net attribuable aux actionnaires de Groupe Minoteries SA par action	21.91	18.19
Résultat dilué attribuable aux actionnaires de Groupe Minoteries SA par action	21.91	18.19

Le capital-actions est composé de 330'000 actions nominatives et chaque action donne droit au dividende. Il n'y a pas de droit de vote préférentiel. Chaque action donne droit à une voix.

Rapport sur les comptes consolidés

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Groupe Minoteries SA, Valbroye (VD)

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Groupe Minoteries SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2021, le compte de profits et pertes consolidé, le tableau des flux de fonds consolidés et le tableau de mouvement des fonds propres consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

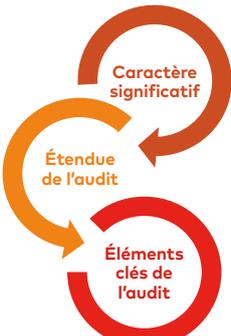
Selon notre appréciation, les états financiers consolidés (pages 66 à 83) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse et les Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés».

Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses, aux exigences de la profession, et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Notre approche d'audit

Vue d'ensemble	
	<p>Caractère significatif global: KCHF 1'066</p> <p>Nous avons effectué un audit («full scope audit») pour une société du groupe qui porte sur 83% du chiffre d'affaires consolidés.</p> <p>Le domaine suivant a été identifié comme élément clé de l'audit: Évaluation des immeubles de rendement.</p>

Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux états financiers consolidés pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble.

Caractère significatif global pour le groupe	KCHF 1'066
Point de référence	Chiffre d'affaires net consolidé
Justification du choix du point de référence pour la détermination du caractère significatif global	Nous avons choisi le chiffre d'affaires net consolidé comme grandeur de référence. Selon notre appréciation, il s'agit de la grandeur de référence la plus communément utilisée pour mesurer la performance du groupe et elle est généralement reconnue en tant qu'indice de référence.

Étendue de l'audit

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à effectuer suffisamment de travaux pour être en mesure d'émettre une opinion d'audit sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble, en considérant la structure du groupe, les processus et contrôles internes relatifs à l'établissement des états financiers consolidés et le secteur d'activité du groupe.

Le chiffre d'affaires du groupe est généré uniquement sur le territoire suisse. Selon notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés, nous avons sélectionné une entité qui représente la principale entité opérationnelle du groupe. Celle-ci a été soumise à un audit. Pour les entités non incluses dans l'étendue de notre audit, nous sommes assurés par le biais de procédures adéquates qu'il n'y avait aucun risque d'anomalie significative par rapport aux états financiers consolidés. Toutes les procédures ont été effectuées par l'auditeur du groupe.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont la plus grande importance pour notre audit des états financiers consolidés pour l'exercice sous revue. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des états financiers consolidés et les avons pris en compte pour l'élaboration de notre opinion d'audit. Cependant, nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Évaluation des immeubles de rendement

Éléments clés de l'audit	Manière dont les éléments clés sont examinés
<p>Comme décrit au point 1.9 de l'annexe aux états financiers consolidés, les immobilisations corporelles détenues uniquement à des fins de rendement sont évaluées à leur valeur vénale.</p> <p>La valeur est déterminée en fonction des rendements attendus propres à chaque immeuble. Les charges et produits liés aux immeubles de placement ainsi que les ajustements de valeur sont enregistrés dans le résultat hors exploitation de la période. Au 31 décembre 2021, les immeubles de rendement sont portés au bilan pour un montant de KCHF 14'750 sous la position «Immobilisations corporelles».</p> <p>Nous avons porté notre attention sur ce domaine en raison du caractère significatif des positions activées. En outre, la Direction dispose d'une marge de manœuvre dans les modèles, hypothèses et estimations utilisés afin d'apprécier leur valorisation.</p> <p>La Direction procède annuellement à un test de valorisation pour chacun des immeubles de rendement. De plus, ces évaluations sont supportées par des rapports d'experts obtenus tous les trois à cinq ans.</p>	<p>Nous avons obtenu l'évaluation de la Direction ou, le cas échéant, les rapports d'experts et nous nous sommes assurés que leurs conclusions avaient été correctement prises en compte dans la valorisation des immeubles de rendement.</p> <p>Lors de ces travaux, nous avons aussi mis l'accent sur la capacité des experts, désignés par la Direction, à exercer leurs compétences, leurs aptitudes et leur objectivité.</p> <p>Nous avons évalué les impacts possibles que pourraient avoir des biais sur le jugement professionnel desdits experts ou sur les techniques qu'ils utilisent.</p> <p>Nous avons également:</p> <ul style="list-style-type: none"> - validé le caractère approprié de la méthodologie utilisée; - apprécié les composantes des taux de capitalisation en les comparant avec ceux du marché immobilier; - retracé les rendements d'immeuble utilisés avec les comptes annuels audités; - vérifié les calculs. <p>Nous estimons que le traitement comptable retenu par la Direction et les informations en annexe y relatives sont raisonnables.</p>

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et les exigences légales. Le Conseil d'Administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le Conseil d'Administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les états financiers consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse et les NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se basant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives pour les états financiers, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous planifions et mettons en œuvre des procédures d'audit pour répondre à ces risques afin de réunir les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables utilisées ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe de la continuité de l'exploitation pour les états financiers consolidés est adéquate et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes présentées dans l'annexe aux états financiers consolidés ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par le groupe de la continuité de l'exploitation.
- Nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations données dans l'annexe et nous estimons si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et adéquats concernant les informations financières des entités et celles des activités du groupe, pour nous permettre de fonder notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des états financiers consolidés. Nous avons la responsabilité exclusive de notre opinion d'audit.

Nous nous entretenons avec le Conseil d'Administration ou avec son comité compétent, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les éventuelles faiblesses significatives de contrôle interne constatées lors de notre audit.

Nous remettons au Conseil d'Administration ou à son comité compétent une déclaration, dans laquelle nous confirmons avoir respecté les règles d'éthique professionnelles pertinentes relatives à l'indépendance, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que, le cas échéant, sur les mesures visant à éliminer les menaces ou sur les mesures de protection prises.

À partir des éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le Conseil d'Administration ou avec son comité compétent, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un tel élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui y seraient liées excéderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

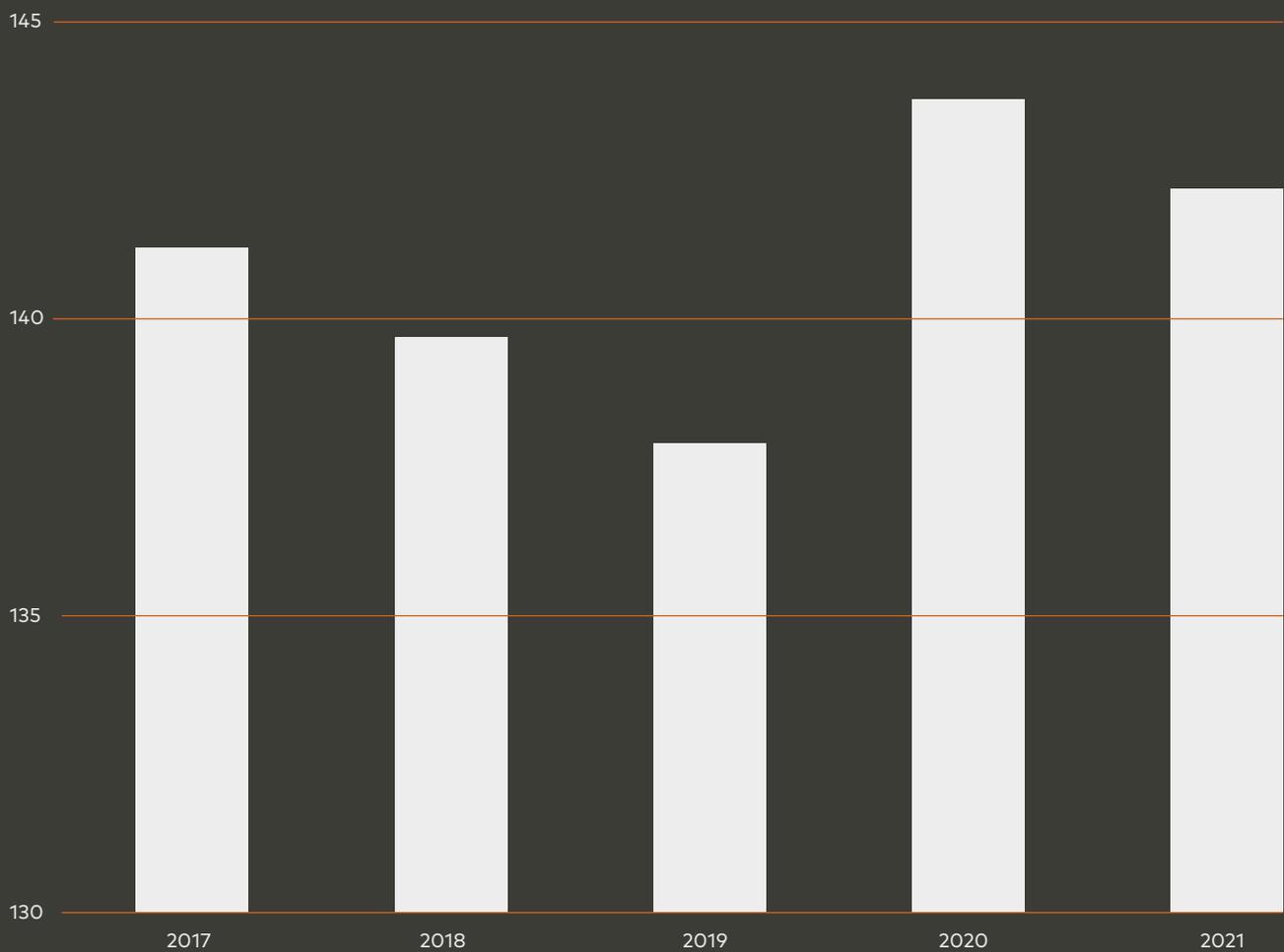
Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'Administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

Lausanne, le 28 février 2022
PricewaterhouseCoopers SA

Évolution du chiffre d'affaires net

2017-2021
(en millions de CHF)



Comptes annuels

Bilan au 31 décembre

(en francs suisses)

Actif	Notes dans l'annexe	2021	2020
Actif circulant			
Trésorerie		3'271'986	2'080'179
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		10'835'148	11'790'272
– envers des tiers		10'035'969	11'043'676
– envers des sociétés du groupe		799'179	746'596
Autres créances à court terme		3'052'820	2'987'057
– envers des tiers		884'466	611'765
– envers des sociétés du groupe		2'168'354	2'375'292
Stocks	2	13'974'106	12'916'997
Actifs de régularisation		35'120	59'056
Total actif circulant		31'169'180	29'833'561
Actif immobilisé			
Immobilisations financières		454'400	106'358
– prêts à des tiers	4	–	11'658
– autres immobilisations financières		454'400	94'700
Participations	5	17'338'000	17'338'000
Immobilisations corporelles		36'696'928	37'863'883
Immobilisations incorporelles		2	2
Total actif immobilisé		54'489'330	55'308'243
Total actif		85'658'510	85'141'804

(en francs suisses)

Passif	Notes dans l'annexe	2021	2020
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		9'816'477	10'233'426
– envers des tiers		9'376'687	9'723'847
– envers des sociétés du groupe		439'790	509'579
Dettes à court terme portant intérêt		2'806'489	3'812'650
– envers des tiers		–	1'000'000
– envers des sociétés du groupe		2'806'489	2'812'650
Autres dettes à court terme		4'130'488	3'390'015
– envers des tiers		4'130'488	3'390'015
Passifs de régularisation		608'644	987'521
Provisions à court terme		4'072'863	4'072'863
Total capitaux étrangers à court terme		21'434'961	22'496'475
Capitaux étrangers à long terme			
Provisions à long terme		3'370'840	3'370'840
Total capitaux étrangers à long terme		3'370'840	3'370'840
Total capitaux étrangers		24'805'801	25'867'315
Capitaux propres			
Capital-actions		1'650'000	1'650'000
Réserves légales issues du bénéfice		1'299'217	1'299'217
Réserves facultatives issues du bénéfice		57'903'492	56'325'272
– Réserves statutaires et réglementaires issues du bénéfice		2'176'163	2'176'163
– Bénéfice reporté		51'179'109	49'591'501
– Bénéfice de l'exercice		4'548'220	4'557'608
Total capitaux propres		60'852'709	59'274'489
Total passif		85'658'510	85'141'804

Compte de résultat pour l'exercice clôturé au 31 décembre

(en francs suisses)

	Notes dans l'annexe	2021	2020
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services		124'417'446	125'659'700
Autres produits d'exploitation		2'147'381	2'078'248
Variation des stocks de produits finis et semi-finis		152'055	-193'570
Charges de matières		-90'576'037	-88'593'488
Charges de personnel		-18'841'264	-18'508'954
Autres charges d'exploitation		-10'154'776	-10'870'233
Amortissements		-4'415'566	-4'420'738
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts		2'729'239	5'150'965
Revenus des participations sociétés filles		1'350'000	920'000
Autres produits financiers		16'864	23'041
Charges financières		-34'274	-84'492
Résultat d'exploitation avant impôts		4'061'829	6'009'514
Produits hors exploitation	10	538'298	531'141
Charges hors exploitation	11	-139'955	-137'655
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	12	637'367	-
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	13	-39'967	-540'548
Dissolution de provisions		55'467	25'198
Constitution de provisions		-11'819	-209'448
Résultat de l'exercice avant impôts		5'101'220	5'678'202
Impôts directs		-553'000	-1'120'594
Résultat de l'exercice		4'548'220	4'557'608

Annexe aux comptes annuels

(en francs suisses)

Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957 à 963b). Les principaux postes du bilan sont comptabilisés comme suit:

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des tiers

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services ainsi que les autres créances à court terme sont comptabilisées à leur valeur nominale. Il est procédé à des corrections de valeur individuelles, le solde résiduel faisant l'objet d'une correction de valeur forfaitaire de 5% pour les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services en Suisse et de 10% pour les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services à l'étranger.

Stocks

Les stocks sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition ou de revient et la valeur de marché nette. Le coût de revient englobe tous les frais de matière et de fabrication directement imputables ainsi que les frais généraux encourus pour le transport des stocks jusqu'à leur lieu de stockage dans leur état actuel. Les coûts d'acquisition et de revient sont calculés d'après la méthode de la moyenne pondérée. La valeur de marché nette correspond au produit de la vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour fabriquer le bien et réaliser sa vente. Des corrections de valeur sont effectuées pour les stocks invendables et ceux à faible rotation.

De plus, il est procédé à une correction de valeur forfaitaire entre 33 ⅓ et 50% sur les marchandises.

Comptabilisation des produits

Les ventes sont comptabilisées dès lors que les avantages et les risques ont été transférés aux clients et que la prestation a été fournie. C'est normalement le cas lors de la livraison des produits.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les titres détenus à long terme non cotés en bourse ou sans prix courant observable ainsi que les prêts aux collaborateurs. Ils sont évalués au plus au coût d'acquisition, moins les éventuelles corrections de valeur.

Participations

Les participations figurent au bilan au coût d'acquisition déduction faite des amortissements économiques nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations opérationnelles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements linéaires.

Afin de calculer le montant des amortissements, les durées d'utilisation suivantes sont appliquées:

- Immeubles d'exploitation: 20 à 25 années
- Machines de production: 5 à 7 années
- Autres machines: 5 à 10 années
- Camions: 5 années
- Mobilier et divers: 5 à 8 années
- Véhicules de fonction: 4 années
- Hardware et Software: 3 à 5 années

Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

(en francs suisses)

1.

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle ne dépasse pas les 250 collaboratrices et collaborateurs (idem à 2020).

2.**Stock**

	2021	2020
Matières premières	17'997'245	15'945'143
Produits en cours de fabrication	2'069'067	1'860'758
Produits finis	2'317'824	2'236'772
Emballages et accessoires	824'452	817'231
Carburants	161'713	150'096
Corrections de valeur	-9'396'195	-8'093'003
Total stocks	13'974'106	12'916'997

3.**Engagements conditionnels**

	2021	2020
Engagement conditionnels envers «réservesuisse» pour le financement de la Réserve Obligatoire	12'232'200	15'422'000

4.**Prêts à des tiers**

	2021	2020
Prêts à des tiers avant correction de valeur	100'000	112'011
Correction de valeur	-100'000	-100'353
Total Prêts à des tiers	-	11'658

5.**Participations**

Raison sociale et forme juridique	Siège social	2021		2020	
		Capital	Droits de vote	Capital	Droits de vote
Bonvita AG	Stein am Rhein/SH	100%	100%	100%	100%
Gebr. Augsburg AG, Rhonemühle Naters	Naters/VS	100% (Indirectement)	100% (Indirectement)	100% (Indirectement)	100% (Indirectement)
Geferina AG	Brugg/AG	100%	100%	100%	100%
Moulins de Sion SA	Sion/VS	100%	100%	100%	100%
Sopafi SA	Sion/VS	100%	100%	100%	100%
Steiner Mühle AG	Lauperswil/BE	100%	100%	100%	100%

(en francs suisses)

6. Sûretés constituées en faveur de tiers	2021	2020
Cautionnements	–	1'610'000
Cédulas hypothécaires en garantie	9'000'000	9'000'000

7. Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété	2021	2020
Immeubles	5'148'351	5'592'361

8. Participations détenues par les membres du Conseil d'Administration et de la Direction et leurs proches ainsi que par les collaboratrices et collaborateurs	2021		2020	
Conseil d'Administration et leurs proches	Nombre	%	Nombre	%
Amaudruz Céline et famille	29'550	8.95	30'249	9.17
Bersier Rémy*	–	–	5'228	1.58
Grichting Pierre-Alain*	–	–	10	0.00
Revaz Pierre-Marcel, Président	103	0.03	103	0.03
Séquin Emmanuel et famille	6'100	1.85	6'100	1.85
Sunier François	3'750	1.14	250	0.08
Total des membres du Conseil d'Administration et leurs proches	39'503	11.97	41'940	12.71

*MM. Rémy Bersier et Pierre-Alain Grichting ne sont plus administrateurs depuis l'Assemblée générale du 25 mai 2021.

Direction et leurs proches	Nombre	%	Nombre	%
Blaser Jean-Michel	2	0.00	2	0.00
Nänny Tobias	10	0.00	10	0.00
Yerly Jacques	40	0.01	40	0.01
Total des membres de la Direction et leurs proches	52	0.01	52	0.01

Collaboratrices et collaborateurs	298	0.09	289	0.09
--	------------	-------------	------------	-------------

9. Actionnaires détenant plus de 5% des actions	Nombre	2021 %	Nombre	2020 %
Famille Amaudruz*	29'550	8.95	30'249	9.17
LLB Swiss Investment AG	22'059	6.68	25'008	7.58
M. Sturzenegger Ernst	21'790	6.60	21'790	6.60
Gamma Stawag AG	18'157	5.50	-	-
Groupe Mutuel Assurances GMA SA	17'750	5.38	-	-
Mutuel Assurances SA	-	-	17'750	5.38
Total des actionnaires détenant plus de 5% des actions	109'306	33.11	94'797	28.73

*La famille Amaudruz est composée de: Michel Amaudruz, Dominique Amaudruz Guiramand, Françoise Amaudruz-Pedronin, Céline Amaudruz et Diane Gudín-Amaudruz.

10. Produits hors exploitation	2021	2020
Revenus des immeubles de rendement	538'298	531'141
Total des produits hors exploitation	538'298	531'141

Afin d'avoir une cohérence entre les deux exercices, les revenus des immeubles de rendement ont été reclassés entre les autres produits exploitation et les produits hors exploitation pour l'exercice de comparaison.

11. Charges hors exploitation	2021	2020
Charges des immeubles de rendement	139'955	137'655
Total des charges hors exploitation	139'955	137'655

Afin d'avoir une cohérence entre les deux exercices, les charges des immeubles de rendement ont été reclassées entre les autres charges exploitation et les charges hors exploitation pour l'exercice de comparaison.

12. Produits exceptionnels, uniques ou hors période	2021	2020
Dédommagement reçu lié aux graines de sésame contaminées	637'367	-
Total des produits exceptionnels, uniques ou hors période	637'367	-

Le dédommagement reçu en 2021 correspond à la prise en charge des assurances des dommages causés à Groupe Minoteries SA ainsi qu'à sa société fille Steiner Mühle AG.

13. Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	2021	2020
Coûts liés aux graines de sésame contaminées	39'967	540'548
Total des charges exceptionnelles, uniques ou hors période	39'967	540'548

Fin octobre 2020, Groupe Minoteries SA a reçu une information officielle de la Confédération afin de procéder à un rappel de tout produit contenant partiellement ou totalement des graines de sésame provenant d'Inde.

14. Dissolution nette de réserves latentes	2021	2020
Dissolution nette des réserves latentes	-	1'750'761

15.

Réalisation d'une analyse de l'égalité salariale

Groupe Minoteries SA a effectué l'analyse de l'égalité salariale selon la loi sur l'égalité (LEg) en utilisant l'outil d'analyse standard Logib pour le mois de référence mai 2021. L'évaluation de Logib a montré que Groupe Minoteries SA respecte le seuil de tolérance en matière de discrimination salariale entre les sexes.

L'analyse de l'égalité salariale a été vérifiée par une entreprise de révision agréée, conformément à l'art. 13d LEg. Dans son rapport daté du 23.02.2022, cette entreprise déclare qu'elle n'a pas constaté, dans sa vérification formelle de l'analyse d'égalité salariale, de fait permettant de conclure que l'analyse de l'égalité salariale ne respecte pas les exigences légales à tous égards.

Mouvement du bénéfice au bilan

(en francs suisses)

	2021	2020
Bénéfice au bilan au début de l'exercice	54'149'109	15'440'371
Résultat de fusion	–	36'791'130
Affectation du bénéfice conformément à la décision de l'Assemblée générale		
– distribution de dividendes	-2'970'000	-2'640'000
Bénéfice reporté	51'179'109	49'591'501
Bénéfice de l'exercice	4'548'220	4'557'608
Bénéfice au bilan à la disposition de l'Assemblée générale	55'727'329	54'149'109

Proposition du Conseil d'Administration concernant l'emploi du bénéfice

(en francs suisses)

	2021	2020
	Proposition du Conseil d'Administration	Décision de l'Assemblée générale
Bénéfice au bilan à disposition de l'Assemblée générale	55'727'329	54'149'109
Distribution de dividendes	-2'970'000	-2'970'000
Report à nouveau	52'757'329	51'179'109
Paiement d'un dividende de CHF 9.00 par action de CHF 5.00 nominal, soit:	9.00	9.00
– sous déduction de 35% d'impôt anticipé	3.15	3.15
– dividende net pour l'année	5.85	5.85

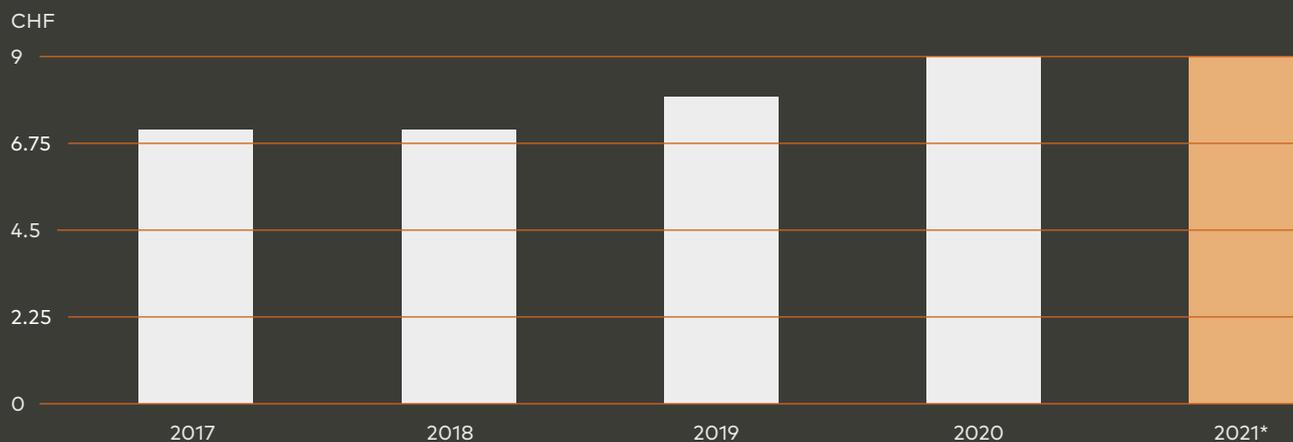
Action-Dividende

2017-2021

Cours de l'action



Dividende



Rapport sur les comptes annuels

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale
de Groupe Minoteries SA, Valbroye (VD)

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Groupe Minoteries SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2021 et le compte de résultat pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 (pages 90 à 97) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse et les Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers ».

Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses, aux exigences de la profession, et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Notre approche d'audit

Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux états financiers pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les états financiers pris dans leur ensemble.

Caractère significatif global	CHF 930'000
Point de référence	Chiffre d'affaires net
Justification du choix du point de référence pour la détermination du caractère significatif global	Nous avons choisi le chiffre d'affaires net comme grandeur de référence. Selon notre appréciation, il s'agit de la grandeur de référence la plus communément utilisée pour mesurer la performance de la société et elle est généralement reconnue en tant qu'indice de référence.

Étendue de l'audit

Nous avons défini notre approche d'audit en déterminant le caractère significatif et en évaluant les risques d'anomalies significatives dans les états financiers. En particulier, nous avons tenu compte des jugements lorsqu'ils ont été effectués, par exemple en relation avec des estimations comptables significatives pour lesquelles des hypothèses doivent être choisies et qui reposent sur des événements futurs qui sont par définition incertains. Comme pour tous nos audits, nous avons également considéré le risque que la direction ait pu contourner des contrôles internes, en tenant compte entre autres de l'éventuelle présence de biais subjectifs qui pourraient représenter un risque d'anomalies significatives provenant de fraudes.

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à effectuer suffisamment de travaux pour être en mesure d'émettre une opinion d'audit sur les états financiers pris dans leur ensemble, en considérant la structure de la société, les processus et contrôles internes relatifs à l'établissement des états financiers et le secteur d'activité de la société.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement des états financiers en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le Conseil d'Administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, le Conseil d'Administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les états financiers sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse et les NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se basant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives pour les états financiers, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous planifions et mettons en œuvre des procédures d'audit pour répondre à ces risques afin de réunir les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables utilisées ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe de la continuité de l'exploitation pour les états financiers est adéquate et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités de la société à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes présentées dans l'annexe aux états financiers ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par la société de la continuité de l'exploitation.

Nous nous entretenons avec le Conseil d'Administration ou avec son comité compétent, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les éventuelles faiblesses significatives de contrôle interne constatées lors de notre audit.

Nous remettons au Conseil d'Administration ou à son comité compétent une déclaration, dans laquelle nous confirmons avoir respecté les règles d'éthique professionnelles pertinentes relatives à l'indépendance, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que, le cas échéant, sur les mesures visant à éliminer les menaces ou sur les mesures de protection prises.

À partir des éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le Conseil d'Administration ou avec son comité compétent, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des états financiers de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un tel élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui y seraient liées excéderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers, défini selon les prescriptions du Conseil d'Administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts. Nous recommandons d'approuver les présents états financiers.

Lausanne, le 28 février 2022
PricewaterhouseCoopers SA